Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	étaples sur mer
Délibération n°20	Conseil Municipal du 11 avril 2018
FINANCES	Domaine de compétence : 7.1 – Décisions budgétaires

Le Mercredi 11 Avril deux mille dix huit à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.

Date de convocation : 05/04/2018

Membres présents : 26

Membres ayant donné pouvoir : 6

Membre(s) excusé(s) : 0

Membre(s) non excusé(s): 1

Nombre de votants : 32

Affiché le 12/04/2018

Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEAURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOIS1N, Madame Maryse MAILLART, **Adjoints,** Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Laurie CAFFIER, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Stéphane SAGNIER Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Yvon BRIHIER à Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Charlotte PERRAULT à Madame Maryse MAILLART, Monsieur Christian RAMET à Monsieur Joël DACHICOURT, Madame Angélique COUSIN à Madame Isabelle ROMANCANT, Madame Stéphanie CODRON à Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Georges BOUCHART à Madame Monique VAMBRE, Monsieur Pascal THIEBAUX à Monsieur Jean-Pierre LAMOUR ;

Absent (s) excusé (s) : 0

Absent (s) non excusé(s) : 1 – Monsieur Jean-Paul HAGNERE

Votants : 32

Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER

Objet :
Budget annexe Port de Plaisance
Affectation du résultat 2017

Rapporteur : Monsieur Philippe FAIT, Maire

Synthèse de la délibération :	Budget annexe Port de Plaisance - Affectation du résultat 2017

Après avoir adopté le Compte Administratif du budget annexe Port de Plaisance et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter les résultats comme indiqués ci-après :

PORT DE PLAISANCE - Affectation des résultats 2017

Libellé	Fonctionnement			Investissement		
	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)	Dépenses	Recettes	Solde (R-D)
Opérations Réalisées en 2017	178 403,47	136 724,82	-41 678,65	46 424,80	88 840,55	42 415,75
Résultats 2016 reportés		7 553,61	7 553,61	35 789,10		-35 789,10
Résultats année 2017	**178 403,47**	**144 278,43**	**-34 125,04**	**82 213,90**	**88 840,55**	**6 626,65**
Restes à Réaliser 2017				1 993,07		-1 993,07
Résultat Global			**-34 125,04**			**4 633,58**

Résultat de fonctionnement dégagé en 2017	-34 125,04	
Affectation obligatoire à l'investissement		Compte 1068 - R.I - Excédents de fonctionnement capitalisés
Déficit de fonctionnement reporté en 2018	-34 125,04	Compte 002 - D.F - Déficit antérieur reporté Fonctionnement
Excédent d'Investissement reporté en 2018	6 626,65	Compte 001 - R.I - Excédent antérieur reporté Investissement

	Dépenses	Recettes
1068 - R.I : Excédent de fonctionnement capitalisé		0,00
002 - D.F : Déficit antérieur reporté en Fonctionnement	34 125,04	0,00
001 - R.I - Excédent antérieur reporté Investissement		6 626,65
R.I : Restes à Réaliser Recettes		0,00
D.I : Restes à Réaliser Dépenses	1 993,07	
Solde	36 118,11	6 626,65
Solde Déficitaire	29 491,46	

La délibération est adoptée par 32 voix pour.

Vu pour être affiché le 12 avril 2018 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire

Philippe FAIT

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.